

Présidence de Mme Thanh-My Tran-Nhu, présidente

Membres absents excusés : Mme Karine Beausire Ballif ; M. Alix Olivier Briod ; Mme Thérèse de Meuron ; M. Romain Felli ; Mme Sara Gnoni ; Mme Claude Nicole Grin ; M. Alain Hubler ; M. Robert Joosten ; Mme Françoise Longchamp ; Mme Laura Manzoni ; Mme Gianna Marly ; M. Jean-Luc Masson ; Mme Stéphanie Mooser ; Mme Varuna Mossier ; M. Jacques Pernet ; M. Philipp Stauber ;

Membres absents non excusés : M. Cédric Fracheboud ; M. Jean-Pascal Gendre ; Mme Astrid Lavanderos.

Membres présents	81
Membres absents excusés	16
Membres absents non excusés	3
Effectif actuel	100

Ouverture

La séance est ouverte à 20 h 30 à la halle 35 bâtiment Sud du Palais de Beaulieu.

**INT 28-SIL
Interpellation**

de Mme Marie-Thérèse Sangra (Les Verts) : « *Aménagement hydroélectrique de Lavey. Renouveler sans retard la concession du barrage de Lavey (et Lavey +) pour assurer la poursuite d'un approvisionnement énergétique à base d'énergie hydraulique de première importance pour la commune de Lausanne* »

*Discussion
(réponse de la
Municipalité)*

Mme Marie-Thérèse Sangra (Les Verts) qui dépose une résolution.

*Résolution de
Mme Sangra
(Dépôt)*

« *Le Conseil communal souhaite que la Ville de Lausanne et le canton de Vaud poursuivent de manière déterminée les démarches avec le canton du Valais en vue d'un renouvellement de la concession du barrage de Lavey -incluant si possible le projet Lavey +- afin de garantir aux consommateurs à partir de 2030 (date d'échéance de l'actuelle concession) une énergie tout à la fois locale, renouvelable et écologique, conforme à la stratégie énergétique 2050 et aux attentes d'une population de plus en plus attentive aux enjeux écologiques de la production énergétique* »

*Discussion
(suite)*

La présidente ; Mme Aude Billard (soc) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Jean-Yves Pidoux, directeur de Services industriels.

*Vote sur
résolution*

Par 59 oui, 10 non et 7 abstentions, les membres du Conseil communal **adoptent** la résolution de Mme Marie-Thérèse Sangra

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

**INT 30-CD
Interpellation**

de M. Jean-Luc Chollet (UDC) : « *A quand le chant du cygne de la régie ?* »

Discussion
(réponse de la
Municipalité)

M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Johann Dupuis (EàG).

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

**INT 31-LEA
Interpellation**

de M. Caroline Alvarez (Soc.) et consorts : « *Arbres urbains : des poumons de la ville pour tous les citoyens* »

Discussion
(réponse de la
Municipalité)

Mme Caroline Alvarez (soc.).

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

**INT 32-CD
Interpellation**

de M. Fabrice Moscheni (UDC) et consorts : « *Financer le régime de retraite et autres compensations pour les anciens municipaux* »

Discussion
(réponse de la
Municipalité)

M. Fabrice Moscheni (UDC) qui dépose une résolution.

Résolution de M.
Moscheni
(Dépôt)

« *Le Conseil Communal souhaite que la Municipalité contacte l'AS-SO (Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale) afin de valider le statut LPP des Municipaux actuels ainsi que de Municipaux qui perçoivent une rente sans encore être à la retraite* »

Discussion
(suite)

M. Guy Gaudard (PLR) ; M. Grégoire Junod, syndic ; M. Guy Gaudard (PLR)

Vote sur
résolution

Par 22 oui, 42 non et 11 abstentions, les membres du Conseil communal **refusent** la résolution de M. Fabrice Moscheni.

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

**INT 34-FIM
Interpellation**

de M. Daniel Dubas (Les Verts) et consorts : « *Rendre Lausanne plus riche : Optimiser la collecte fiscale auprès des résidents secondaires* »

Discussion
(réponse de la
Municipalité)

M. Daniel Dubas (Les Verts) ; M. Roger Vagnières (UDC) ; Mme Florence Germond, directrice de Finances et Mobilité.

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

**INT 35-FIM
Interpellation**

de M. Vincent Brayer (Soc.) et consorts : « *Ces noms de rues hérités du passé à questionner ?* »

<p><i>Discussion</i> <i>(réponse de la</i> <i>Municipalité)</i></p>	<p>M. Vincent Brayer (soc.) <u>qui dépose 2 résolutions.</u></p>
<p><i>Résolution n° 1</i> <i>de M. Brayer</i> <i>(Dépôt)</i></p>	<p>« <i>Le Conseil Communal souhaite que la Municipalité mène une concertation auprès des associations afro-descendantes de Lausanne et des riverains de l'avenue Agassiz afin d'étudier l'opportunité de débaptiser l'avenue Louis Agassiz</i> »</p>
<p><i>Résolution n° 2</i> <i>de M. Brayer</i> <i>(Dépôt)</i></p>	<p>« <i>Dans le cas où l'avenue Agassiz serait débaptisée, le Conseil Communal souhaite qu'elle soit renommée du patronyme d'une femme lausannoise ayant eu un lien avec la cité, si possible afro-descendante</i> »</p>
<p><i>Discussion</i> <i>(suite)</i></p>	<p>M. Xavier Company (Les Verts) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Fabrice Moscheni (UDC) ; M. Guy Gaudard (PLR) ; M. Jean-Daniel Henchoz (PLR) ; M. Vincent Brayer (soc.) ; M. Valéry Beaud (Les Verts) ; Mme Céline Misiego (EàG) ; M. Pierre Conscience (EàG) ; M. Jean-Blaise Kalala (CPV) ; Mme Anna Crole-Rees (PLR) ; M. Johann Dupuis (EàG) ; M. Bertrand Picard (PLR) ; Mme Sima Dakkus (Les Verts) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; Mme Florence Germond, directrice de Finances et Mobilité.</p>
<p><i>Vote sur</i> <i>résolution n° 1</i></p>	<p>Par 45 oui, 21 non et 10 abstentions, les membres du Conseil communal adoptent la résolution n° 1 de M. Vincent Brayer.</p>
<p><i>Vote sur</i> <i>résolution n° 2</i></p>	<p>Par 53 oui, 14 non et 10 abstentions, les membres du Conseil communal adoptent la résolution n° 2 de M. Vincent Brayer.</p>
	<p>Le Conseil prend acte de la réponse municipale.</p>
<p>INT 36-SE Interpellation</p>	<p><u>de M. Louis Dana (Soc.) et consortis</u> : « <i>Des cellules contraires aux droits humains au sein de l'Hôtel de police de Lausanne ?</i> »</p>
<p><i>Discussion</i> <i>(réponse de la</i> <i>Municipalité)</i></p>	<p>M. Louis Dana (soc.) ; M. Pierre Conscience (EàG) <u>qui dépose une résolution.</u></p>
<p><i>Résolution de M.</i> <i>Conscience</i> <i>(Dépôt)</i></p>	<p>« <i>Le Conseil communal souhaite que la Municipalité s'engage avec tous les moyens à sa disposition et prenne contact avec les autorités cantonales pour que les conditions de détention de la zone carcérale de l'Hôtel de police de Lausanne respectent strictement la Convention de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales (CEDH) et pour que ces détentions ne dépassent plus les 48 heures maximales pour lesquelles elles ont été prévues</i> »</p>
<p><i>Discussion</i> <i>(suite)</i></p>	<p>M. Xavier Company (Les Verts) ; Mme Françoise Piron (PLR) ; M. Quentin Beausire (soc.) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de Sécurité et Economie.</p>
<p><i>Vote sur</i> <i>résolution</i></p>	<p>Par 54 oui, 7 non et 6 abstentions, les membres du Conseil communal adoptent la résolution de M. Pierre Conscience.</p>
	<p>Le Conseil prend acte de la réponse municipale.</p>

Clôture

La séance est levée à 22 h 16.

La présidente :

.....

La secrétaire-adjoite :

.....